

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis		Date d'inspection			
Centre de la petite enfance (CPE) La ribambelle en folie Ltée	2009206			Le 04 mai 2021		
Nom de l'établissement			Numéro de téléphone			
CPE la Ribambelle en Folie Ltée			(506) 423-6401			-6401
Adresse				Į.		
11782 144 Route Saint-Léonard NB E7E 2M1						
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste			
Pascale Dumont-Levesque			Mentor en assurance de la qualité			
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règ			limite pour conforme	Date d'attestation de la conformité
Commentaires généraux						
La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi S permis en fonction du ratio, de l'aire de repos, de l'aire ex administratifs tenus sur les lieux. Les enfants sont à l'extérieur lors de ma visite.						
original signé par Pascale Dumont-Levesque Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e D	Le 04 mai 2021 Date				
original signé par Lynne B. Thibodeau Signature de l'exploitant ou de la personne désignée		ate	Le	e 04 m	ai 2021	